Vig' Infos

BULLETIN **MUNICIPAL** #2

Bien vivre au Vigen !

mairie le Vigen

À découvrir !

Le marché des producteurs pour bien préparer les fêtes !

VOIR PAGE 2

www.**le-vigen**.fr

Le marché du dimanche reprend des couleurs !

Depuis de nombreuses années, le dimanche matin, la place de la Briance est animée par un marché de producteurs locaux et autres…
Ce marché, fort sympathique, était cependant un peu en somnolence !
Grâce à la volonté de certains conseillers municipaux, il reprend de la vigueur.

DES COMMERCES NOUVEAUX ET ORIGINAUX Y SONT DÉSORMAIS PRÉSENTS !

➜ **NARY ET NARY**, originaires du Cambodge, vous proposent des spécialités khmères.

➜ **PATRICIA** fabrique et vend des madeleines salées, sorties tout droit de son imagination. Elles peuvent être consommées à l'apéritif ou en accompagnement de plats. Patricia nous promet pour Noël de nombreuses autres saveurs originales !

VOUS TROUVEREZ ÉGALEMENT

➜ **MATHIEU**, l'ostréiculteur toujours fidèle, de septembre à mai, avec ses huîtres et ses poissons. Mais il ne faut pas arriver trop tard, il est vite dévalisé !
Alors, un simple coup de fil dans la semaine et votre commande sera préparée et au pied de son camion.

➜ **MAGALIE** avec de délicieuses volailles, nourries au grain, sans OGM ni antibiotiques et qui ont gambadé dans l'herbe toute la journée jusqu'à l'âge de quatre mois avant d'être proposées à la vente.

➜ **AHMED** et son étal de fruits et légumes (production grossistes).

➜ **QUENTIN** et ses légumes bio issus du Domaine de Ligoure.

➜ **GRÉGORIO** et ses produits portugais : vin, huile d'olive et miel.

➜ **BERNARD** et son vin de Bergerac.

➜ **JÉRÔME** et ses confitures.

➜ **AUDREY** et sa rôtisserie et ses délicieuses volailles rôties .

➜ **CÉSAR,** du Founil de Chantelauve avec ses pains au levain naturel & farine biologique – cuit au feu de bois.

Marché exceptionnel

Pour bien préparer vos repas de fêtes, retrouvez exceptionnellement votre marché le

Sam. 19 déc.

à partir de 14h30

ET AUSSI…

DIMANCHE MATIN
Marché du Vigen
PLACE DE LA BRIANCE

➜ **LE RÉMOULEUR**, l'un des plus anciens métiers, stationne son fourgon atelier pour aiguiser vos couteaux et vous présenter ses œuvres d'art, tous les 3e dimanche.

➜ **PARTRICK BLONDY**, producteur à Coussac-Bonneval, vendra ses pommes, ses poires et son jus de pommes, tous les 15 jours.

SACHEZ QUE NOUS RESTONS TRÈS ACTIFS ET À L'ÉCOUTE POUR VOUS TROUVER D'AUTRES PRODUCTEURS,

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE PASSER LE MESSAGE !

Rédaction : Christine Hervy

POUR COMPLÉTER VOS COURSES

Les commerces de la place de la Briance sont aussi ouverts le dimanche matin !

Le mot du Maire

Jean-Luc BONNET
Maire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Beaucoup diront : « Vivement que cette année 2020 se termine. »
Que d'évènements très difficiles : un confinement de 6 semaines en début d'année, un déconfinement non préparé et raté, un second confinement au moment où j'écris ces lignes.
Des entreprises, des commerces de plus en plus en difficulté sans vrai soutien des banques qui auraient eu le temps d'imaginer des nouveaux instruments financiers nécessaires plutôt que de faire de la publicité sur des taux toujours bas et promouvoir l'endettement (heureusement, l'état est là pour jouer son rôle d'amortisseur même s'il n'est pas suffisant) ; des personnes au chômage ou en grande précarité que nous aidons, chaque jour, au sein de notre commune. Je m'y implique personnellement.
Nos élèves et leurs parents, le personnel enseignant, le personnel de service, tous ont fait preuve de courage et d'inventivité pour s'adapter à des situations sans cesse changeantes. Bravo à vous tous d'avoir fait face à ce contexte inquiétant.
Nous vivons un moment d'insécurité où se cumulent la progression de la Covid 19, le chômage pour certains avec de graves pertes de revenu pour d'autres et les risques d'attentats. Nous sommes un pays laïque et nous devons toujours défendre la liberté d'expression, de croire ou de ne pas croire. Je suis favorable à compléter la devise de la République avec Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité. Une affirmation symbolique forte.
Sans transition. Parlons de notre commune et de vous.
Après seulement 6 mois d'installation du dernier conseil municipal, chacun est au travail et à l'action malgré le contexte sanitaire difficile où les rencontres ou réunions sont compliquées à organiser.
Vos conseillers municipaux de la majorité sont très impliqués dans des commissions, des projets et sont référents aussi d'une ou plusieurs associations. Je les remercie vivement.
Dès le début du mandat, des décisions fortes ont été prises :

- La vente de l'ancienne école du Puy Mery et la création d'une nouvelle école (voir page 7) au cours des premiers jours de notre élection ;
- La vente d'un bâtiment que la commune avait acheté en 2013. Bâtiment inutilisable car trop vétuste, amianté dans un environnement pollué. Après avoir dépollué le site, ce bâtiment a été vendu à l'entreprise SOLIBIO, entreprise en pleine expansion ;
- Une négociation quasi finalisée pour acheter le bâtiment agricole en centre bourg ;
- Notre marché du dimanche matin qui a repris son souffle avec de nouveaux producteurs.

Je vous invite, au cours de ce magazine, à découvrir ce que nous souhaitons réaliser au cours des 6 ans à venir et les projets déjà entamés.
Nous avons décidé aussi, au cours du mois de novembre, de vous demander votre avis. C'est pour moi un vrai acte démocratique que de prendre le temps de la consultation et de la réflexion avec vous. Aller toujours plus vite, se précipiter n'est jamais une bonne chose ; Prenons le temps d'écouter. Je remercie tous les habitants qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire dont vous trouverez les résultats au cours du mois de janvier sur notre site internet.
Dans un contexte sanitaire et économique toujours très difficile, continuons à respecter les gestes barrières, à développer cette forme d'altruisme et comprendre que chacun a intérêt au succès de l'autre. Le contact humain, les échanges, la communication sont très importants. Gardons une attitude positive. Elle reste la meilleure manière de valoriser les propositions de chacun de nous.
J'ai été obligé, avec regret, d'annuler les « Agapes des sages » qui sont pourtant un moment incontournable dans nos petites communes. Nous souhaitons bien sûr faire perdurer ce moment important au cours des prochaines années. Toutefois, les élus viendront à la rencontre des personnes de plus de 69 ans pour échanger avec eux et leur apporter leur cadeau de fin d'année.
Au moment où je rédige mon édito, je ne sais pas encore si chacun pourra passer Noël en famille. Je l'espère pour tous.
Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.
Bien cordialement à vous.

VIG'INFOS PLUS

INTRAMUROS
L'actu du vigen
au creux de la main !

Le Vigen a choisi d'utiliser l'application IntraMuros.
Elle nous permet de vous tenir informé en temps réel des évènements, de l'actualité et de la vie de la commune.
Vous recevez des alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez aux actualités de la commune, aux événements à venir et aux informations importantes (coupure de courant tel jour, évènement culture, menu de la cantine, etc.).
Les services mis à votre disposition sont nombreux : l'annuaire des numéros utiles, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, la médiathèque et les commerces.
Comment la télécharger ?
Intramuros est disponible sur le store d'Andoïd et Apple.
Les administrés téléchargent IntraMuros **gratuitement**.
Ils sélectionnent ensuite leur commune. Ils n'ont pas besoin de donner leur mail ou leur téléphone :
la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée.

Télécharger dans App Store
Disponible sur Google Play

A retrouver dans ce numéro

PAGE 4 Ça se passe ici
PAGE 5 En bref
PAGE 10 Rencontre avec le maire
PAGE 12 Patrimoine
PAGE 14 Agir au quotidien
PAGE 15 Le Vigen digital
PAGE 16 A vivre - A faire
PAGE 20 Vie locale - Vie quotidienne

EDITION #2 - DÉCEMBRE 2020
Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delor - 87110 LE VIGEN | 05 55 00 51 17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Luc BONNET | Maire du Vigen.

COORDINATION DE LA PUBLICATION
Nathalie BUISSON

RÉDACTION
Commission communication, avec la participation des associations. Contact : mairie-le-vigen@orange.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
LIFACOM | fmorelli@agencelifacom.com

IMPRESSION
Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
© images | Mairie du Vigen, ©Pixabay, ©Shutterstock

Ne pas jeter sur la voie publique.

La Ferme des Sailles
Des valeurs solidaires !

Claire et Gaël, trentenaires, originaires de la région nantaise ont déposé leurs valises au Vigen en 2019. Laissez-nous vous présenter leur projet, la ferme des Sailles.

Après des études en tourisme chacun de leur côté, un tour du monde, des voyages, du woofing, deux valeurs fondamentales se sont imposées : la Nature et le Manuel. Ils deviennent salariés d'exploitations maraîchères afin de confronter leurs envies et la réalité du terrain.
En 2017, année de leur rencontre, ils décrochent un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole en maraîchage bio pour Claire et paysan boulanger pour Gaël. Ils testent ainsi leur capacité à travailler ensemble et préparent leur projet professionnel.

Vient alors la recherche d'une ferme dans toute la France qui permettrait de développer leurs activités. Les cases à cocher sont multiples : une superficie de 30 ha minimum pour la mise en place d'une rotation des cultures, une ville à proximité, un cadre préservé, une parcelle d'un seul tenant, un accès à l'eau sur l'exploitation. L'esthétisme des bâtiments est quant à lui, la cerise sur le gâteau.
Terre de Liens leur permet en janvier 2019 de trouver ce bien sur la commune du Vigen : la ferme des Sailles inexploitée depuis deux ans.

Ils arrivent sur les terres en décembre 2019. Depuis, amis et membres de leurs familles se relaient pour les aider à construire leur projet.
Un calendrier est mis en place : l'activité de boulangerie commencera avant celle de maraîchage ; le temps de préparation des sols sans labour étant long. Les 4000 m² dédiés aux cultures maraîchères (installation de 3 serres, dont 1 pour les plants et de 7 jardins potagers). L'objectif est de proposer à la vente d'ici deux ans une grande diversité de légumes tout en préservant la qualité des sols.

Les premiers blés ont été semés, moissonnés cet été et sont enfin prêts à être transformés en farine pour les futurs usages. Les premières productions arriveront dès décembre ! On vous dit tout :

LA BOULANGERIE

L'utilisation de variétés anciennes de blé, permet d'obtenir des pains plus digestes et gustatifs (mais les rendements sont plus faibles).
Claire et Gaël vont proposer des pains au levain, des pains spéciaux, des

Le woofing... quésaco ?

Le woofing est une pratique d'origine anglo-saxonne par laquelle une ferme biologique accueille un volontaire (appelé «wwoofer»), permettant à ce dernier d'acquérir des méthodes d'agriculture ou d'élevage biologiques en échange d'une aide bénévole. Le mot «woofing» vient de l'acronyme «WWOOF» : World-Wide Opportunities on Organic Farms (« opportunités dans des fermes bio du monde entier »)

pains aux graines et des biscuits. Nous aurons de quoi nous régaler !
Les blés sont moulus la veille du jour de la préparation des produits sur une meule en pierre, après la fermentation, le boulage et le façonnage, les pains sont ensuite cuits au four à bois (chutes de chêne ou châtaigner qui viennent des scieries locales) à chauffe indirecte.
Farine, eau, levain et sel de Guérande sont les seuls ingrédients utilisés dans la fabrication des pains . Des biscuits (sablés, cookies, croquants...) seront également proposés à la vente.

OÙ ET QUAND RETROUVER LES PAINS DE LA FERME DES SAILLES ?

- Dès début décembre sur la place de la Briance les mardis et jeudis (jours des fournées) en fin d'après-midi (les horaires ne sont pas encore définis). Vous aurez la possibilité de commander des pains à récupérer ces jours-là ;
- Différents points de vente sont prévus en local.

Le bon accueil de leurs voisins leur permet de vivre sereinement leur installation dans notre commune. Claire et Gaël s'inscrivent dans une démarche d'entraide locale en ayant intégré la CUMA (Coopérative d'utilisation des matériaux agricoles) qui leur permet non seulement de profiter d'outils partagés mais aussi de rencontrer les différents acteurs locaux.

Leur dynamisme, leurs valeurs solidaires et leur envie de dynamiser notre territoire les portent déjà vers d'autre projets : soirée pizza, plantation d'arbres, accueil de woofers, de stagiaires, dépôts de pain dans les hameaux...

Rédaction : Emilie Salesse

Si vous voulez les aider dans la mise en place de leurs projets ou en savoir plus, vous pouvez les contacter :

- sur : @LaFermedesSailles
- par mail : clairebernard@lilo.org
- par téléphone : 06 37 27 53 72

Plus d'informations sur Terre de Liens et leurs actions ici : www.terredeliens.org/les-sailles

VIG'INFOS PLUS

L'ADIL 87 :
Un service public d'information sur le logement

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires ;
- Accession à la propriété ;
- Copropriété ;
- Relations de voisinage ;
- Urbanisme ;
- Fiscalité immobilière ;
- Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées.

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

28 avenue de la Libération
87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

EN BREF EN BREF EN BREF EN B

SOLIDARITÉ

Le CCAS assiste et soutient !

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. L'objectif principal est d'assister et soutenir les les familles en difficulté ou les personnes âgées.Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, des appels téléphoniques ont été mis en place pour les personnes de plus de 70 ans, afin de recenser les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement. Un simple appel est important pour une personne seule qui ne peut pas se déplacer.
Une convention est signée depuis plusieurs années entre la Commune et la Banque Alimentaire. Des colis peuvent être livrés pour une aide d'urgence ou un passage plus difficile à des familles dans le besoin.
Un bureau est mis à disposition de l'assistance sociale pour les personnes désireuses d'un rendez-vous.

Banque Alimentaire de la Haute-Vienne

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour tous renseignements dont vous auriez besoin.

APPEL AUX BÉNÉVOLES
Vous avez du temps de libre, vous souhaitez rendre service.

Pourquoi ne pas intervenir auprès des enfants ?
Ça se passe à l'école, le soir pendant la garderie, de 16h30 à 18h30 :
aide aux devoirs, ateliers créatifs, jeux de société...

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !!!

CULTURE

La bibliothèque du Vigen

La médiathèque est un lieu d'échanges, de partage, et de convivialité incontournable au Vigen. Elle est animée par Marie-Paule Vinches, notre bibliothécaire de choc qui organise régulièrement des expositions à thème.
Ainsi, courant septembre et octobre, période de vendanges, une mini expo a été mise en place pour la découverte des vins du monde, « des mets cherchent vins et vins cherchent mets »!
Cependant, depuis le 3 novembre 2020 la bibliothèque a été de nouveau en mode « Click and Collect » pour la seconde fois cette année !
Au mois de mai, Marie-Paule avait déjà pris l'initiative de proposer un service « à emporter », ainsi les usagers pouvaient continuer à s'adonner à leur passion sans prendre de risque pour leur santé ni celle des autres.
Cette opération a très bien fonctionné et permettait aux lecteurs (et ils sont nombreux au Vigen !) de garder le moral en continuant à voyager par la lecture. L'opération a été renouvelée en novembre.
Il suffisait de cliquer, surfer ou tout simplement téléphoner et tout était mis en place pour les réservations !
Marie-Paule affirme avec humour : « Le bonheur n'est pas seulement dans le Pré mais également dans le Prêt »
Espérons qu'à la parution de ce journal, nous pourrons retrouver Marie-Paule et son sourire non masqué !
Une bonne nouvelle pour la bibliothèque : Un programme de réaménagement et d'embellissement est prévu pour 2021 !

➡ Votre bibliothécaire collectionne les capsules de champagne et bouchons de lièges (pour des activités), alors, **si vous trinquez avec des bulles, pensez aux capsules pour Marie-Paule !**

Rédaction : Christine Hervy

SÉCURITÉ
Adoptez la règle des 3 S !

La gendarmerie de Solignac appelle à être vigilant face à la recrudescence des cambriolages sur nos communes.

Sécuriser :
- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires…) ;
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Ne pas laisser non plus portes et fenêtres ouvertes, même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ; vérifier la qualité des personnes se présentant comme agents de l'état (carte professionnelle) ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique….) ;
- Ne pas laisser d'outils à l'extérieur pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers…) ;
- Entretenir la végétation de son domicile afin qu'il reste reste visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence pour faciliter l'intervention de la gendarmerie ou de la police.

Surveiller :
- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à la gendarmerie ou au commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles (Opération Tranquillité Vacances).

Signaler :
- Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ;
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire…).

RECENSEMENT
Bientôt 16 ans... Pensez-y !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative.

La démarche de recencement peut se faire :
- En mairie, avec une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française et le livret de famille à jour.
- Sur internet : service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des pièces à fournir.

Après le recensement :
- L'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
- Il convient d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.
- Le recensement permet aussi l'inscription automatique du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.

Défaut de recensement, une irrégularité santionnée !
- Le jeune ne participera pas à la JDC et ne pourra passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans,
- Le jeune ne sera pas inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

En cas de doute se renseigner en mairie et s'inscrire volontairement sur la liste électorale.

ÉCOLE DU VIGEN

Préservons la biodiversité, installons des ruchers… Donnons un coup de pouce aux abeilles !

Les services espaces verts de Limoges Métropole sont très sensibles à la biodiversité. Ils donnent aux communes qui le souhaitent 2 ruches. En contrepartie, la commune doit signer une convention avec un apiculteur agréé.

Limoges Métropole s'engage également à installer une clôture en châtaignier ainsi que des panneaux de signalisation.

Raymond Bardaud a rencontré, pendant le confinement, un apiculteur agréé, Monsieur Dupuy habitant à Bas Leycuras sur notre commune.

D'autre part, Monsieur Leclercq, habitant le lotissement des Farges, a donné à Serge Auxemery 3 ruches ainsi que du matériel qui appartenait à son père. Ces ruches ont été offertes à la commune. Monsieur Dupuy les a remises en état et 2 ruches sont maintenant fonctionnelles.

La commune remercie vivement les donateurs.

Nous voilà dotés de 4 ruches et de tous les éléments officiels pour profiter de ce dispositif.

Restait à trouver un porteur de projet : facile avec les écoles qui ont accueilli à bras ouverts cette nouvelle activité « la vie des abeilles ».

Un vétérinaire interviendra auprès des enfants pour les explications animalières. Monsieur Dupuy se chargera de la technicité.

L'objectif pour les enfants est de suivre l'activité des abeilles jusqu'à la récolte du miel et la mise en pot. Limoges Métropole fournira les étiquettes à coller sur les pots.

Pourquoi pas une vente au profit des écoles ?

Les ruches sont actuellement entre les mains des enfants pour les peindre et leur donner un nom.

La commune votera une subvention aux écoles pour rembourser les frais de Monsieur Dupuy (achats divers), sachant que celui-ci offre la remise en état, la peinture et 2 essaims.

Les 4 ruches seront installées au bord du Ribardy, lieu idéal pour ces petites bêtes qui ont besoin d'eau et de fleurs à butiner.

La Commune s'engage à nettoyer le terrain où seront déposées les ruches, semer une prairie fleurie et planter une haie champêtre.

N'OUBLIONS PAS QUE LA SURVIE DE L'HUMANITÉ DÉPEND DES ABEILLES !

Rédaction : Sylvie Baudou

LIG'INFOS PLUS

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
Entretien des berges des cours d'eau.

La réglementation liée à l'entretien des berges des cours d'eau non domaniaux, selon l'article L.215-14 (et suivants) du Code de l'Environnement, doit être réalisé par les propriétaires des parcelles riveraines de ces cours d'eau.

Comme vous le savez sans doute, les cours d'eau du bassin versant de la Briance sont des cours d'eau non domaniaux, c'est-à-dire qu'un propriétaire au bord de la Briance, est propriétaire de la berge le long de sa parcelle jusqu'au milieu du lit de la rivière (article L.215-2 du Code de l'Environnement). Il n'est pas propriétaire des poissons ni de l'eau.

Etant propriétaire(s) riverain(s), vous avez l'obligation d'après cet article d'entretenir les berges sur votre propriété et donc de la végétation de bord de cours d'eau, appelée « ripisylve ».

Sur cette partie aval de la Briance, il existe un risque important d'inondations en cas de forte crue. Les embâcles (arbres ou branches tombés dans l'eau) peuvent se bloquer sous les ponts et créer des dégâts considérables : l'enjeu est important. Il est donc nécessaire de veiller à limiter l'impact que pourrait provoquer ces embâcles sur ce secteur.

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
38 av. du Président Wilson - 87700 Aixe-sur-Vienne
05 55 70 77 17 - sabvm@wanadoo.fr
www.syndicat-bassin-vienne.fr

FDGDON Haute-Vienne devient FREDON Haute-Vienne

Votre collectivité adhère à FREDON Haute-Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.
Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances.
Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.
Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :
- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages, pièges ;
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes ;
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenilles processionnaires, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux) ;
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.

ENSEIGNEMENT ALTERNATIF AU VIGEN

L'Ecole Innovante Nouvelle Aquitaine

L'Ecole Innovante Nouvelle Aquitaine a ouvert ses portes le 7 septembre à Puy Mery et offre à 25 enfants de 3 à 9 ans, un apprentissage différent.

Le fil rouge de l'école ? S'adapter au rythme de chacun tout en favorisant leur autonomie

Pour cela, une équipe constituée de 3 personnes et une apprentie les encadre : Aurélie, Joanna, Cécile et Pauline.
Aurélie Besogne, la directrice, enseignante et cofondatrice de l'école mène le projet avec Christel Sicard, gérante.
Aurélie, avec plus de 12 ans d'expérience et de formations, a créé le programme de l'EINA tout en respectant le socle commun d'apprentissages obligatoires.

Ainsi, elle utilise plusieurs pédagogies :

- **La pédagogie Montessori**, lors des ateliers matinaux sur 5 jours avec 2 personnes formées ;
- **La pédagogie de projets** les après-midis de la semaine qui met en application les apprentissages fondamentaux. « *Par exemple, si un enfant souhaite proposer un projet sur la découverte du métier de pompier, il va falloir se renseigner sur des supports -donc savoir lire- leur écrire un courrier -donc savoir écrire- formuler une demande -donc savoir exposer son idée de manière concise-… Ainsi nous mettons du sens dans les apprentissages en leur montrant à quoi cela sert de savoir lire, écrire ou compter* » explique Aurélie Besogne.
- **La pédagogie démocratique** qui fait voter les projets pour que les enfants puissent sentir que leur avis compte.
- **La pédagogie d'immersion** pour l'apprentissage de l'anglais avec Joanna Wozniak, équipière à temps plein à l'EINA, qui parle uniquement anglais aux enfants.

A cela, s'ajoutent d'autres projets comme un poulailler, un potager,...

Une école qui fédère !

Le plus formidable reste l'incroyable énergie qui s'est développée à l'école depuis son ouverture.
« *Les enfants sont si heureux de venir que cela entraine les parents à s'investir dans l'école. Jamais je n'aurai pensé qu'une telle entraide voit le jour. Les parents ont décidé de créer une association pour organiser des braderies, des fêtes de Noël... Ils m'ont même proposé leur « coup de pinceau » pour repeindre les murs de l'école durant l'été. Chacun d'entre eux a proposé l'aide qu'il pouvait fournir et c'est une belle image de ce qu'est notre école* » s'émerveille Christel Sicard.

De gauche à droite : Joanna, Aurélie (cofondatrice) , Cécile, Christel (fondatrice).

C'est sans compter toutes les entreprises Limousines qui se sont associées au projet au travers de dons pour valoriser ces initiatives, y voyant là tout l'intérêt de se représenter auprès des élèves de l'EINA. Parmi elles, les scieries du limousin, l'entreprise Mongin, Porcelaines de la Fabrique, et d'autres acteurs cruciaux qui ont contribué à faire naître cette école.

En 2021, l'école accueillera 40 enfants ainsi qu'une crèche à la place de la garderie actuelle. La garderie se fera alors au sein de l'école et des extensions pour lesquelles les travaux vont débuter début 2021.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET :
www.eina-limoges.fr.

Qui fait quoi à la mairie du Vigen ?

Fondés sur le principe de la démocratie représentative, l'organisation et le fonctionnement de la commune reposent principalement sur le maire et sur une répartition des pouvoirs entre celui-ci et le conseil municipal. Ils s'appuient aussi sur l'action du personnel communal.

Au Vigen, **PRÈS DE 25 PERSONNES** travaillent au bon fonctionnement de la commune. Des services techniques aux services généraux, en passant par la comptabilité ou l'urbanisme, nous allons vous faire découvrir celles et ceux qui œuvrent pour le bien-être de tous.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

FRANÇOISE SENRENT, UN RÔLE CLÉ !

Collaboratrice directe du maire et interlocutrice privilégiée des élus, elle participe à la vie institutionnelle de la commune et veille au bon fonctionnement des services. Entre préparer et assister aux réunions du conseil municipal, elle élabore et suit le budget et les différents marchés publics, manage les personnels, recherche les subventions,... Bref, Françoise est sur tous les fronts !

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Vous y rencontrez Sandrine Commery❶. Elle vous renseignera dans vos démarches d'état civil. Véronique Morin s'occupe de l'urbanisme et remplace parfois ses collègues de l'agence postale, Séverine Dilieu❷ et Geneviève Fondanèche.

A la comptabilité, nous trouvons Marine Astier❸. En charge de tous les aspects financiers, Marine gère également le service de l'aide sociale.

LA MÉDIATHÈQUE

C'est un lieu incontournable animé par Marie-Paule Vinches. Des expositions, des ateliers pour les enfants et désormais le fameux « clic and collect », Marie-Paule ne manque pas d'idées pour faire vivre la bibliothèque.

LES SERVICES TECHNIQUES

Voirie, station d'épuration, espaces verts, embellissements, préparation des manifestations, nos agents sont très polyvalents ! L'équipe composée de Stéphane Boyer, Renaud Denis, Jean-Paul Hégarat, Paul Meunier, Nicolas Robin et André Sobral, est coordonnée par Thierry Brochet.

Le point sur l'école au Vigen

En septembre 2020, nous avons dépassé la barre des 200 enfants et obtenu une ouverture de classe.

Nous avons donc 3 classes de maternelles et 5 classes de primaires avec en moyenne 25 enfants par classe. Par ailleurs, 2 contrats civiques ont été signés : 1 par la Mairie avec une mission d'ATSEM et 1 par l'éducation nationale avec une mission pédagogique qui va évoluer vers le concours de professeur des écoles.

PROTOCOLE SANITAIRE OBLIGE, NOUS AVONS TOUS DÛ NOUS ADAPTER

- A l'école : lavage des mains obligatoire avant de rentrer en classe, pas de brassage des élèves dans les couloirs ni pendant les récréations. Port du masque obligatoire à partir du CP.

Nous remercions l'entreprise SOLIBIO qui nous a offert des kits de gel hydro-alcoolique.

- Au SELF : 3 services ont été mis en place avec une extension des horaires et les enfants restent groupés par classe.

Pour les repas, nous sommes toujours en quête de produits locaux et avons pu obtenir du pain fabriqué à la ferme des Sailles.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

Chaque été, nous poursuivons les travaux de réhabilitation des classes primaires. Cette année, c'est la nouvelle classe qui a été refaite du sol au plafond et équipée à neuf : mobilier, tableaux blanc et numérique.

Dans la salle des CE1 le vidéoprojecteur a été remplacé et la classe des CM2 a été dotée d'un écran numérique intéractif qui fait le bonheur du Directeur.

La classe numérique a eu quelques difficultés à se mettre en place avec Orange. Mais les tablettes sont utilisées par les maternelles et les primaires. Le coût est de 14 487,30 €HT subventionné à 80 %.

Attentifs à l'inquiétude des parents concernant la pérennité de la garderie de Puy Méry et dans le cadre de la vente de l'école à l'ENIA, une convention pour 3 années, renouvelable, a été signée pour faire une garderie partagée et donc maintenir notre service pour les parents qui le souhaitent.

Concernant les aménagements de sécurité aux abords du groupe scolaire, une étude est en cours avec le service Transports et Déplacements de Limoges Métropole. Il faut en effet améliorer la circulation dans la rue François Sarre, matérialiser un couloir BUS ainsi que des places de stationnement. **Les habitants seront concertés avant la réalisation**.

Rédaction : Sylvie Baudou

l'école en CHIFFRES

LES EFFECTIFS CETTE ANNÉE :

- **204** élèves :
  78 en maternelle et **126** en élémentaire.
- École maternelle
  14 petite section et **14** moyenne section : classe de Fernande CARVALHO
  17 moyenne section et **10** grande section : classe de Christine MURAT
  15 grande section et **8** CP : classe de Céline LAVERGNE
- École élémentaire
  22 CP : classe de Christelle ROBY
  23 CE1 : classe de Sophie MARROU
  6 CE1 + **20** CE2 : classe de Florence SERIERS
  7 CE2 + **20** CM1 : classe de Emma LAJAT & Nicolas de BRUYN
  28 CM2 : classe de Loic BREILLOUX
- **2** ATSEM :
  Isabelle ORINE et Mylène SAVARY
  1 contrat civique ATSEM et **1** contrat civique Education Nationale qui évoluera vers le concours de professeur des écoles.

LES GARDERIES DU BOURG ET DE PUY MÉRY :

- Au bourg :
  Elémentaire : 7h15-8h45 puis 16h15-18h45.
  Maternelle : 16h15-17h15 puis transfert à l'école élémentaire.
- Puy Méry : 7h30-8h25 et 16h45-18h30
  Une convention a été signée avec l'ENIA pour 3 ans, renouvelable, pour faire une garderie partagée.

MAIS QUI S'OCCUPE DE VOS ENFANTS ?

Le service de l'entretien des bâtiments et le périscolaire est sous la responsabilité de Sandra Roulon. Son service est assuré par Séverine Dilieu, Martine Hirat, Nadia Ribeirio❶, Dolores Soria et Lucinda Teixeira.

En charge de la restauration scolaire, Fabrice Roux, le cuisinier, prépare lui-même ses petits plats, aidé par Sandra Roulon, et utilise autant que faire se peut, des produits frais locaux et bio❷.

N'oublions pas nos ATSEM❸, Isabelle Orine et Mylène Savary, qui accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités.

Rédaction : Marylène Rambert

VIG'INFOS PLUS

S.O.S Amitié Limousin
L'écoute peut sauver des vies...

Ecoutant-e bénévole,
pourquoi pas moi ?

Formé-e par nos soins à l'écoute empathique,
anonyme et confidentielle

S.O.S Amitié Limousin

Contactez-nous !
Tél : 07 68 87 63 55
Mail : sos-amitie-limousin@orange.fr
@sos-amitie-limousin
www.sos-amitie.com

Jean-Luc Bonnet
Les projets pour Le Vigen et ses habitants

Jean-Luc Bonnet débute son premier mandat en tant que maire. Il présente ses projets pour les six ans à venir.

Pouvez-vous nous parler de vos premiers mois en tant que maire ?

J'ai été adjoint pendant une douzaine d'années, au cœur des décisions mais la fonction de maire est différente. Même si j'ai peu de recul encore, je ne suis maire que depuis 6 mois, la tâche au quotidien est importante. Je prends cette mission avec beaucoup d'humilité et de sérieux, avec la responsabilité de la mise en œuvre de notre programme. Mon objectif est surtout de pouvoir répondre à toutes les sollicitations diverses des habitants tout en organisant avec les adjoints et les conseillers municipaux nos projets. Il est vrai que la crise sanitaire me prend beaucoup de temps pour faire en sorte que toutes les conditions d'hygiène soient les plus adaptées pour les écoliers, les professeurs des écoles, les agents de la commune, les habitants...

Sous quels axes majeurs placez-vous ce mandat ?

Les deux piliers du mandat seront l'application des politiques publiques pour tous et notre engagement dans une transition écologique et énergétique. Le service public est là pour tous les habitants, c'est le socle sur lequel nous mettons ensuite en œuvre des politiques renforcées pour ceux qui en ont le plus besoin.

Quelles seront vos priorités en tant que maire ?

Ma toute première ambition est que les habitants apprécient la qualité de vie au Vigen et que nos enfants puissent trouver dans notre village les moyens de s'épanouir et de s'émanciper dans un cadre communal bienveillant où chacun trouve sa place.

Pour cela, nous souhaitons mettre en œuvre notre programme sur lequel nous avons été élus :

- Construire une salle omnisports et un dojo, cela va dynamiser la commune ;
- Envisager des synergies plus fortes avec Solignac ;
- Créer des « voies vertes » entre nos deux communes ;

Guillaume GUÉRIN,
Président de Limoges Métropole et
Jean-Luc Bonnet, vice-président
Ressources humaines, moyens
généraux, assurances.

- Réaliser une étude thermographique dès l'hiver prochain et ainsi mieux connaître les besoins d'isolation de chaque maison. La commune pourrait envisager de recruter une personne en contrat civique pour accompagner et aider les habitants dans cette démarche ;
- Trouver rapidement des solutions pour la salle du Puy Mery si nous devons la garder ; Les habitants ont été invités à participer à une consultation. Je les remercie pour leur réponse. C'est une occasion aussi de nous faire part de leurs souhaits ;
- Rénover et embellir le bourg et les villages environnants ;
- Terminer les projets engagés par nos prédécesseurs (la maison des associations, la salle polyvalente, une vraie signalétique pour le bourg) ;
- Accentuer la communication avec les habitants avec de nouveaux outils et des réunions publiques pour un échange direct.

Madame Thomas Mouzon est décédée. Elle a offert l'ensemble de son domaine de Ligoure à notre commune. Il s'agit d'un patrimoine exceptionnel composé du château, de 300 ha de terres, de maisons. Nous ne serons jamais assez reconnaissants pour ce don immense qui nous oblige. C'est pourquoi nous réfléchirons avec l'association de Ligoure sur la valorisation et l'animation de ce patrimoine, sur sa gestion, de telle façon que nous respections les souhaits et les valeurs humaines que cette grande dame a toujours souhaité y développer.

Quelles sont les questions qui reviennent souvent de la part des habitants ?

Plusieurs sujets récurrents dont les solutions sont en cours de négociations :

- Les transports : Nous sommes une petite commune située sur la deuxième couronne de Limoges. Personne ne doit attendre des transports réguliers comme cela existe à Limoges par exemple. Toutefois, une négociation ces dernières semaines va permettre d'apporter un service nouveau. Je veux parler de Telobus ;
- La fibre : Chacun attend avec impatience un service numérique de qualité. Aujourd'hui, 37% des habitants peuvent bénéficier de la fibre sur notre commune. L'objectif fixé par Orange, qui est maître d'œuvre sur Limoges Métropole, est un accès à la fibre pour tous avant le 31 décembre 2022 ;
- Les services : Il est très important pour moi de maintenir le meilleur service aux habitants : un accueil de qualité au sein de la mairie, nos commerces de proximité, la poste, le distributeur de billets (notre participation annuelle à ce service est d'un montant de 3600€/an), la médiathèque et plus globalement notre soutien aux associations. Etre très présents avec ceux qui sont en difficulté grâce à notre centre communal d'actions sociales ou encore avec notre partenariat avec la Banque Alimentaire pour ceux qui en ont besoin.

Qu'en est-il de la Métropole, dont vous êtes un des vice-présidents depuis le 22 juillet dernier ?

La Métropole est indispensable au développement de nos vies quotidiennes. Sa compétence concerne les mobilités, le développement économique et l'emploi, la transition écologique, le logement, la santé... C'est une institution qui va beaucoup changer. Il faut que le tandem commune-métropole simplifie la vie des habitants. Je pense que Limoges Métropole doit être encore plus proche et proposer des services « à la carte » aux communes. Cela a déjà commencé avec les transports plus accessibles aux habitants grâce à Telobus. La mutualisation des moyens doit être encore plus forte qu'aujourd'hui.

Comment s'organise l'équipe municipale ?

Un élément important de ce mandat qui débute, c'est que chaque élu de la majorité a une responsabilité, une délégation. En tant que maire, je suis l'animateur de cette équipe. Le cap est clair et assumé. Le travail est collectif. Je tiens à ce titre à remercier les équipes municipales qui se sont investies pour la commune.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants du Vigen ?

Aujourd'hui, au moment de cet interview, un message de prudence et de confiance en l'avenir.

De prudence car le virus COVID 19 est là et toujours présent. Les habitants dans leur grande majorité respectent les règles pour se protéger et protéger les autres. Il faut continuer encore et toujours à être vigilant.

De confiance en l'avenir car la majorité des français fait preuve de responsabilité au moment où l'état prend des mesures difficiles et tente de soutenir les personnes les plus fragiles. Je suis témoin de leur immense difficulté en les rencontrant à la mairie et notre rôle d'élu est bien de les aider et les conseiller au mieux de nos possibilités.

LE DOMAINE DE LIGOURE A ÉTÉ LÉGUÉ À LA COMMUNE DU VIGEN PAR BÉATRICE THOMAS-MOUZON.

Le Domaine de Ligoure

Un certain nombre de personnages célèbres se sont installés sur la commune du Vigen, au cours du XIXe siècle, alors que la révolution industrielle battait son plein. Ils y ont construit de belles demeures, aménagé de grands parcs d'agrément et investi dans les terres agricoles, bois et forêts.

C'est le cas de l'ancêtre de Béatrice Thomas-Mouzon qui a légué le domaine de Ligoure à la commune du Vigen. La nouvelle vient de tomber quelques semaines après le décès de la donatrice. L'histoire commence en 1856. Frédéric Le Play est un polytechnicien, ingénieur du corps des mines, sociologue qui, à cinquante-quatre ans, décide d'acheter un domaine à une vieille baronne dont le château menace de tomber en ruines. L'homme a fait fortune après un procès gagné contre le prince Demidov dont il a réorganisé les mines dans l'Oural. Il est ensuite devenu conseiller d'État, et sénateur, sous le Second Empire, avant d'être nommé commissaire de l'Exposition universelle de Paris en 1855 et 1867. Il abandonne la vie publique en 1871, lors de la chute de Napoléon III et se consacre à son domaine. Il rachète les terres voisines, doublant la surface cultivable et se lance dans l'application d'une de ses théories qui est la suivante : « La terre appartient à ceux qui la travaillent ». Il allie le travail au capital, par le métayage largement répandu en Limousin à l'époque (le métayage signifie littéralement « partage en deux de la récolte ». Ici, les baux sont modiques, et l'outillage mis à la disposition des paysans est ultra-moderne. Les techniques agricoles novatrices, la sélection d'animaux de qualité et à croissance rapide vont permettre un essor considérable dans un contexte gagnant/gagnant. Un magnifique château sort de terre, tandis que l'ancien est démoli. Vient ensuite une pisciculture expérimentale. L'aventure de Ligoure devient un exemple durable tant sur le plan social qu'agricole et financier. Un siècle plus tard, soit en 1976, le domaine revient à Béatrice Thomas-Mouzon, seule héritière. La professeure d'histoire-géo passe de l'enseignement à la gestion du domaine. Faisant sien le postulat de son aïeul, elle fait appel à la démocratie participative en créant une association qui va permettre de pérenniser Ligoure, La devise est « Travaux contre

loyer » L'un de ses membres, Freddy le Saux va entraîner l'équipe par son enthousiasme et sa détermination et un deuxième miracle a lieu à Ligoure. Le domaine fonctionne en auto-financement et les gens qui y vivent sont heureux. De nombreuses activités culturelles sont mises en place, des rendez-vous avec des artistes y sont organisés, des émissions-télé et des téléfilms sont tournés au château (Le cuisinier Charlou Reynal et la comédienne Corine Masiero de la série Capitaine Marleau y ont sévi) tandis que Béatrice Thomas-Mouzon veille avec bienveillance sur l'ensemble des

activités depuis la petite maison de Bois-Chavillat où elle s'est installée. Des ébénistes, couturiers arrivent sur le domaine, ainsi que des éleveurs et des maraîchers. Le décès de cette dernière marque la fin d'une époque. L'avenir de Ligoure est entre les mains de la commune du Vigen dont le maire, Jean-Luc Bonnet, a répondu aux questions suivantes :

A quoi correspond le legs de Béatrice Thomas-Mouzon (terres, surfaces, biens meubles et immeubles) ?

C'est un legs très important. Il est inestimable sur le plan culturel. Ensuite, il correspond à un magnifique château, huit exploitations agricoles, des maisons d'habitation et plus de trois cents hectares de terres. Madame Thomas-Mouzon a également légué l'ensemble des archives qu'elle possédait. Il est trop tôt pour en donner une estimation globale.

La municipalité va t-elle garder Ligoure ou le vendre ?

Le conseil municipal en décidera. A titre personnel, je souhaite garder Ligoure et continuer l'œuvre commencée il y a plus de quarante ans. Le domaine de Ligoure a une magnifique histoire qui a débuté avec Frédéric le Play en 1856, quand cet économiste et sociologue a acheté ce château et des terres. Depuis que madame Thomas-Mouzon est devenue la seule héritière en 1976, elle a inventé le travail participatif et collectif pour faire de ce lieu un magnifique patrimoine dans lequel chaque habitant apportait sa pierre à l'édifice pour toujours reconstruire et améliorer ce patrimoine.

Comment avez-vous accueilli la nouvelle ?

Avec enthousiasme et responsabilité. C'est un magnifique patrimoine. Il ne faut pas oublier que des hommes et des femmes (tous fermiers ou locataires) y habitent. Je pourrais dire que ce don est à l'image que j'ai de madame Thomas-Mouzon. Elle était très attachée à la commune.

L'administration de Ligoure sera t-elle assurée par le conseil municipal du Vigen, ou sera t-elle sous le contrôle de la communauté urbaine ?

J'ai bien évidemment informé monsieur Guérin président de Limoges Métropole de ce legs, ainsi que monsieur Leblois, président du conseil départemental. Ce lieu n'a pas vocation à être géré par une autre collectivité que le Vigen.

Vous avez connu personnellement Béatrice Thomas-Mouzon. Quelle image gardez-vous d'elle ?

Oui, je l'ai bien connue. Je l'ai rencontrée pour la dernière fois au mois de juin dernier, pour prendre de ses nouvelles. C'était une personne généreuse, touchante, idéaliste et qui a toujours fait le pari de croire sur ce que les hommes ont de meilleur. Il y avait dans son regard une étincelle de bonté et d'humanité. Elle avait aussi la mélancolie de «son Ligoure» qui avait beaucoup changé.

Pensez-vous qu'il soit possible de perpétuer le postulat qui veut « que la terre appartient à ceux qui la travaillent » en maintenant des loyers symboliques contre des travaux, par exemple ?

Ce modèle existe depuis très longtemps. Si on le maintient, il faudra inévitablement y apporter des évolutions pour l'équité de chacun.

Pensez-vous donner au château de Ligoure une dimension culturelle en y accueillant des artistes ou leurs œuvres ?

Il existe déjà, au sein du château, des manifesations artistiques à titre privé. J'aimerais en effet y donner une dimension encore plus forte. Nous devons également prendre en compte que les normes entre les bâtiments publics et privés ne sont pas les mêmes. Toutes les idées seront bonnes à prendre pour donner cette dimension culturelle.

Le domaine de Ligoure peut-il constituer un laboratoire qui étudierait des techniques agricoles et sociétales innovantes dans le cadre de l'agroforesterie, du maraîchage, des circuits courts, de l'élevage, de la commercialisation en direct et de l'accueil touristique ?

Ce don à la commune nous oblige. Il nous oblige à tout faire pour maintenir la philosophie instaurée par madame Thomas-Mouzon depuis quarante ans : un lieu ouvert sur l'extérieur en pérennisant la mission d'accueil de l'association, accueillant une pépinière d'artisans et d'exploitants agricoles, tout en maintenant cette solidarité entre les habitants du domaine de Ligoure. Nous pouvons réfléchir à l'installation d'actifs sur le domaine de Ligoure, créer des activités de production et de transformation agricoles et artisanales, favoriser une agriculture durable, créatrice de valeur ajoutée et accueillir des porteurs de projets.

Rédaction : Christian Lainé

TELOBUS

Le service TELOBUS

Depuis le 2 novembre est mis en place dans chacune des communes de Limoges Métropole le service TELOBUS, service à la demande.
Jusque-là déployé sur certains secteurs de l'agglomération, le service Télobus est élargi à l'ensemble du territoire en complémentarité des lignes régulières du réseau TCL et aux services de transports scolaires de Limoges Métropole. Il permet, tout au long de la journée et sur réservation préalable de répondre aux besoins de déplacements intra-communaux (à destination des centre-bourgs), mais également vers Limoges via les lignes majeures du réseau.
Ce service est accessible aux tarifs TCL (sauf titres Groupe et Handibus) et fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 6h30 à 20h.
Aux heures de pointe (6h30-9h / 12h-14h / 16h-19h), il est réservé aux personnes de +16 ans et aux lycéens.

Comment ça marche ?

Vous devez tout d'abord remplir un formulaire d'adhésion, disponible sur le site de la STCL (http://www.stcl.fr/fr/telobus/9) ou envoyé sur simple appel au 05 55 34 87 47.
Une fois le formulaire d'adhésion retourné, vous recevez sans frais chez vous votre carte personnelle vous donnant accès à ce nouveau service.

Vous souhaitez en savoir plus ? Pour tout renseignement complémentaire, appelez le service TELOBUS au 05 55 34 87 47. Un conseiller est présent pour vous renseigner du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Lutter contre les déperditions d'énergie

Vous verrez en décembre quelques drones survoler Le Vigen. C'est normal, il s'agit d'une étude thermographique sur les toitures de notre commune. Cette mission a été confiée par la mairie à la société Apollo.

Cette étude consiste à prendre des photos vues d'en haut, uniquement des toitures des bâtiments. L'appareil photo est équipé d'un objectif spécial à infrarouges. Ces photographies permettront de voir les toitures bien isolées (en bleu) ainsi que là où il faudrait renforcer l'isolation (en rouge). La mairie pourra ainsi vous accompagner dans l'information puis dans l'amélioration énergétique de votre habitat ; comme l'équipe municipale s'était engagée à le faire dans son programme de campagne.

Lorsque vous verrez les pilotes et leurs drones vous pourrez satisfaire votre curiosité tout en respectant les règles de sécurité et les mesures sanitaires.

Les photographies appartiendront à la commune et seront mises à la disposition des habitants.

C'EST UN PREMIER PAS DANS L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE CE MANDAT.

Rédaction : Emilie Salesse

Pour en savoir +

Une vidéo d'une étude similaire sur un quartier de Limoges :
https://youtu.be/KefN1Lk0NnE

Site internet Apollo : www.apollo-drone.com

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Exemples de résultats sur une commune de l'Isère

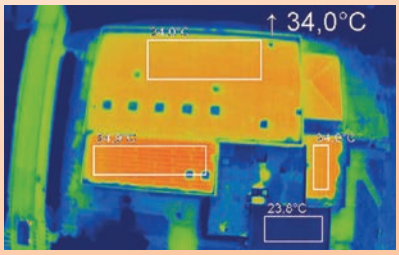

Présence d'une forte différence de températures sur les différents toits. Les matériaux seuls ne peuvent expliquer la différence, possibilités de pertes thermiques.

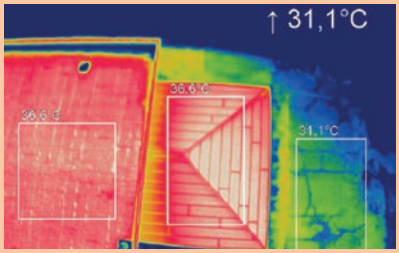

Présence d'eau sur le toit supérieur, et de craquelures significatives sur le parking. Possibilités d'infiltrations.

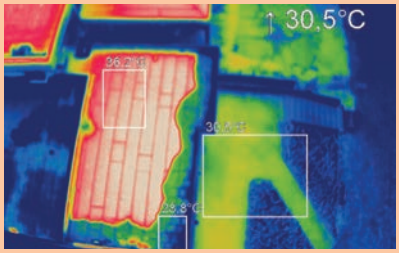

Présence d'eau et de probables infiltrations sur le toit inférieur.

LA TRIBUNE DE VOS REPRÉSENTANTS

ENSEMBLE DYNAMISONS LE VIGEN

Retour dans le passé ? Comme au temps du Moyen-âge, nous vivons pandémie, couvre-feu, décapitation, guerre de religion, il ne manque que la torture et le bûcher. Fort heureusement, après des siècles de lutte, notre république protège le citoyen et ses libertés. L'époque inédite que nous vivons (confinement, dé-confinement, re-confinement) appelle au sens civique de chacun et la commune reste le pilier de notre vivre ensemble. Mais c'est également à chacun d'entre nous de défendre la liberté d'expression et la démocratie.

Chaque occasion de s'exprimer est à saisir pour faire entendre sa voix. L'équipe municipale en place a engagé une consultation citoyenne, théoriquement close au 1er décembre. Certains points reprennent notre programme de campagne, entre autre la création d'une salle omnisports et de loisirs. Mais être élu c'est faire des choix. La période n'est plus au questionnement, mais à l'action.
Aujourd'hui, le financement par emprunt est une opportunité en raison des taux d'intérêts très faibles et qui devraient le rester. Le recours au crédit permet d'investir pour le confort de vie de tous. Les investissements et l'entretien du domaine public permettent également de donner du travail aux entreprises et donc aux salariés de proximité. Lors des appels d'offre, il est tout à fait possible d'introduire des clauses concernant le volet emploi et nous y sommes favorables. C'est aussi le rôle de la commune.
Autre sujet d'actualité, la commune du Vigen vient d'hériter du domaine de Ligoure : le château, l'ensemble des propriétés agricoles et les archives. La décision d'acceptation définitive du legs reviendra au conseil municipal. Pour l'instant, nous ne disposons pas de l'ensemble des informations et le contexte doit être analysé dans sa globalité, y compris morale au regard des volontés de la donatrice, Béatrice Thomas-Mouzon.
Malgré le contexte, nous vous souhaitons de bonnes fêtes.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Suivez-nous sur Facebook
@levigencommune

L'info sur les réseaux : Séance de rattrapage !

Le Vigen communique aussi sur Facebook. Mais parce que que vous n'êtes pas tous utilisateur de ce réseau socialou que vous avez manqué l'info, Vig'Infos vous offre une séance de rattragape !

01/09/2020

UNE RENTRÉE HORS NORMES

« Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs des écoles, les ATSEM, l'ensemble des agents de la commune et les personnes de la cantine pour cette rentrée atypique.
Pour cette semaine, nous avons eu la chance d'avoir 5 professeurs des écoles remplaçants grâce au rectorat et ainsi assurer une rentrée « presque normale ». Nos professeurs des écoles sont malheureusement confinés chez eux suite à une personne testée positive depuis dimanche. Je souhaite qu'ils reviennent rapidement retrouver leurs élèves.
Je remercie encore les professeurs remplaçants pour leur adaptation et d'assurer ainsi avec professionnalisme «le savoir» de nos enfants. Merci à tous et bonne rentrée. » Le Maire, Jean-Luc Bonnet.

10/09/2020

LA RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

À 8h30 ce matin, le maire, Jean-Luc Bonnet et Mme Marie-Paule Lapaquette, inspectrice d'académie accompagnée de 3 conseillères pédagogiques, étaient présents pour accueillir les professeurs titulaires des écoles du Vigen dont Loïc Breilloux, le directeur de l'école.
Monsieur Le Maire a remercié chaleureusement l'académie pour avoir pu si rapidement mettre à disposition des professeurs remplaçants et ainsi assurer une rentrée scolaire quasi normale.
Nous souhaitons une bonne rentrée à nos enseignants !

31/10/2020

AGAPES DES SAGES 2020 ANNULÉES

Depuis de nombreuses années, la commune organise un repas ou offre un colis à ses aînés. Cette année, au vu de la situation sanitaire, le repas n'aura pas lieu. Mais, à la mi décembre, le maire et les élus distribueront un cadeau surprise aux habitants de plus de 69 ans !

02/11/2020

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Monsieur Le maire, Jean-Luc BONNET, présent ce matin au côté des instituteurs du Groupe scolaire La Fontaine pour la minute de silence en hommage à M. SAMUEL PATY, lâchement assassiné. Soutien à l'ensemble de la communauté éducative et à la liberté d'expression.

11/11/2020

ARMISTICE

Après 4 années de combats, ce 11 novembre 1918, les hostilités sont suspendues ; l'Armistice met fin à ce que l'on allait appeler la Grande Guerre et tous ses combattants les Poilus. 10 millions de morts, presque autant parmi les civils, aucune commune n'a été épargnée par le conflit, en témoigne les monuments érigés dans chaque ville et village. Le Vigen n'a pas échappé aux pertes humaines. Jean-Luc Bonnet, maire, Jean-Michel Aufort, 1er adjoint, les représentants des anciens combattants M. Pestourie, M. Trentalaud ainsi que de M. Peymirat, avaient rendez-vous devant le monument aux morts ce matin à 11h00 pour un hommage.

11/11/2020

COMMÉMORATION

En août 1944, les Allemands, encerclés par les hommes de Georges Guingouin, tentaient de quitter Limoges. Ils avaient dû renoncer à se diriger vers Feytiat, et vers le nord.
Certains d'entre eux tentèrent une sortie vers le sud, en direction de Saint-Yrieix-la-Perche. C'était le 17 août 1944. Des hommes de la 2408e compagnie des Francs Tireurs Partisans les attendaient au lieu-dit le Mas-du-Puy, sur la commune du Vigen. Neuf patriotes devaient tomber sous les balles ennemies. Neuf hommes âgés de 18 à 31 ans.

13/11/2020

SOLIBIO

Le bâtiment situé au lieu-dit Plaisance acheté par la commune en 2013 vient d'être vendu officiellement en présence de M. Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, M. et Mme BERNARD, responsables de l'entreprise SOLIBIO et de Maître Jean-Michel CHAMBON ; « Le premier contact avec M. Jean-Loup Bernard date de janvier 2020. Je suis très fier en tant que maire d'avoir vendu un bâtiment à l'entreprise SOLIBIO et pouvoir l'aider dans son expansion avec, dans les années futures, des créations d'emploi au Vigen » précise Jean-Luc Bonnet.

La fibre : Quel point de situation aujourd'hui ?

La fibre continue à se développer sur Limoges Métropole et en particulier au Vigen même si je comprends les impatiences de ceux qui n'ont pas encore accès à ce service qui devient presque essentiel surtout en ces périodes de confinement.

Certaines communes, dont ce développement étaient plus faciles, ont déjà 100% d'habitants pouvant avoir accès à la fibre (Panazol ou Feytiat), d'autres communes ont encore une éligibilité inexistante ou faible comme Aureil ou Peyrilhac qui sont à 0%, 10% à Veyrac, 16% à Solignac, 24% à Verneuil sur Vienne.
Sur notre commune, au 10 novembre 2020, 37% des logements sont éligibles à la fibre.
Notons également sur notre commune, ces derniers mois, une « montée en débit » au Sud de la commune en attendant la fibre.
Sachez que nos efforts sont constants vis-à-vis de Limoges Métropole et en particulier vers l'opérateur Orange. Le développement continue. Nous sommes très vigilants pour une couverture totale sur notre commune d'ici 2022.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet

VIG'INFOS **PLUS**

Les lingettes,
c'est pas dans les toilettes !

En cette période de crise sanitaire, les services d'assainissement lancent l'alerte sur les conséquences des lingettes désinfectantes jetées dans les toilettes : celles-ci bouchent les tuyaux et bloquent les pompes des systèmes d'assainissement.

Des associations toujours actives !

Malgré le contexte, les associations continuent à œuvrer pour être prêtes à vous retrouver, dès que les conditions sanitaires le permettront ! *Les textes ci-après ont été transmis par les associations. Merci à elles pour leur contribution.*

AMICALE BOULISTE SOLIGNAC-LE VIGEN

Un petit récapitulatif de notre assemblée générale de samedi 24 Octobre avec les règles covid parfaitement respectées.
L'année prochaine se profile en espérant une saison plus normale que cette année marquée par le manque de compétitions officielles qu'il a fallu remplacer par des rencontres amicales avec Bosmie-l'aiguille, La-Roche-l'Abeille et Bujaleuf dans un bon état d'esprit très convivial.
Le bureau à été réélu dans son intégralité avec l'arrivée de Stéphanie comme commissaire aux comptes effectué par Thierry mandaté pour le comptage des votes.
La trésorerie reste saine et cohérente.
À noter aucun départ et quatre arrivées ce qui fera 21 licenciés.
S'en sont suivis un bon repas au restaurant « Le 4 » et pour digérer quelques parties au Pont Rompu.
Le reste de la saison se fera en fonction de l'évolution de cette foutue pandémie en attendant les décisions de tous nos élus et de la FFPJP.
À bientôt sur les terrains pour le bien de tous.
Nous remercions les communes de Solignac et du Vigen et nos différents partenaires pour leur aide.
À noter la présence de Mr Bonnet, maire du vigen. Madame Comes étant excusée.
➜ A retenir les différentes manifestations de notre dynamique club pour 2020 :
- Concours interne avec galette des rois en Fevrier ;
- Concours de belote du 8 Mars ;
- Le championnat interclubs s'est arrêté en Mars où nous avons terminé septièmes sur 10 (1 victoire et 3 défaites) ;
- Nous avons également participé à la coupe de France contre Rochechouart (équipe évoluant 2 divisions au dessus de nous) où nous avons perdu très honorablement ;
- A été aussi organisé une journée du club en Juillet avec repas et concours interne ;
- Des rencontres amicales ont été organisées avec d'autres clubs en matches aller-retour (La Roche-l'Abeille , Bujaleuf, Bosmie-l'Aiguille).
La dernière journée a été annulée avec un concours interne à cause des conditions météo.
➜ Pour l'année 2021 :
Le club organisera en mars son habituel concours de belote ; un concours de pétanque courant juin et pour octobre un repas avec animation musicale sans compter les différentes manifestations habituelles liées à l'activité sportive de la FFPJP (coupe de France, championnats, concours départementaux et régionaux).
Longue vie a notre association qui retrouve une excellente ambiance avec des membres impliqués qui souhaite dynamiser et faire connaitre les 2 communes dont elle dépend !

d'info :
amicaleboulistesolignaclevigen@gmail.com
@amicaleboulistesolignaclevigen

Le bureau : Christophe Roblin (Président), Jean-Pierre Giry (Vice président), Pascal Theys (Secrétaire), Christian Tuyeras (Secrétaire adjoint), Jean-Pierre Bertiaux (Trésorier), Fréderic Benhaim (Trésorier adjoint).

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DU VIGEN SOLIGNAC

Cette Association a été crée le 18/01/2010 par Mr et Mme LE NORMAND. Le but a été de regrouper les Eleveurs amateurs d'oiseaux de Cage et de Volière ainsi que les particuliers désireux d'adhérer dans un club afin d'acquérir les bons gestes pour faire vivre correctement par des soins et nourriture et conseils appropriés leurs pensionnaires ou d'en acquérir.
Venez nous rejoindre dans une ambiance sympathique et amicale.

d'info : Tél. 06 74 17 28 27
mail jc.lenormand@orange.fr

CAHIN-CAHA

Le Club de l'Amitié poursuit sa route malgré la pandémie, en respectant les consignes gouvernementales.
Nous avons quitté les locaux de Puy-Méry suite à la vente de l'ancienne école par la commune. Un grand merci à tous ceux qui ont participé au déménagement de nos matériels et merci à Monsieur le Maire de nous avoir trouvé un local pour les entreposer.
Le groupe de chanteurs n'a pas retrouvé tous ses éléments mais continue l'apprentissage des chansons du spectacle qu'il prévoit de présenter fin mai en se réunissant le mardi après-midi à la salle polyvalente à partir de 14h30.
Les vendredis, les marcheurs se retrouvent au Vigen à 13h30 pour partir en balade. Nous avons accueilli deux nouveaux accros.
Le 17 septembre nous étions une vingtaine pour une sortie d'une journée en Dordogne, visite de la forge de Savignac-Lédrier, pique-nique et tour du lac de Rouffiac.
Le séjour prévu à l'île d'Oléron est reporté à juin 2021 aux mêmes conditions.
Les joueurs se réunissent maintenant le lundi à partir de 14h30 dans la salle du Conseil mise à notre disposition par la municipalité.
Cette même salle a vu, le mercredi 7 octobre, la réunion d'une dizaine de personnes intéressées par la recherche de leurs ancêtres autour de Marcel Valière qui a indiqué quelques pistes à suivre. Nous nous retrouverons une fois par mois pour faire le point sur les recherches et résoudre les problèmes rencontrés, mais Marcel reste à la disposition de tous à l'adresse mail suivante :
clubamitie-levigen@orange.fr
ou au 05 55 00 43 56.
Malheureusement les restrictions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser notre journée festive de fin d'année.

d'info :

Josiane BAYERON présidente : 05 55 31 96 06

Marcel VALIÈRE secrétaire : 05 55 00 43 56

LA VOIX DE LA ROUTE 704

SUR LE TERRAIN !

De bon matin, ce 18 octobre 2020, par un temps radieux, une équipe des adhérents de l'association « La Voix de la Route 704 » est partie en randonnée, sur les chemins ruraux, petites routes et espaces agricoles et forestiers, qui vont être lourdement impactés par les travaux d'aménagement du département.
Le rendez-vous était fixé à Plaisance. Les participants ont ensuite marché, 3 heures durant, vers La Faye, les Farges, Chez Couyer, le Puy Mathieu, Boissac, les Crouzettes. Ils ont grandement apprécié cette matinée de marche, dans des endroits splendides, tout en bénéficiant d'informations passionnantes sur ce bel environnement.
Cela a aussi renforcé leur sentiment de l'immense gâchis que constitue le gigantisme des travaux envisagés par le département. Ils ont déploré la démesure des destructions prévues. D'autant que le créneau de dépassement et la création des routes nouvelles dans la campagne ne remplit absolument pas l'objectif de sécurité annoncé.
Nous savons désormais qu'un tel projet qui ne prend pas en compte à la fois la sécurité, la santé, l'économie et l'environnement conduit à des catastrophes et n'apporte aucun bien-être aux habitants et aux usagers. Dans ces conditions, pourquoi s'entêter à gaspiller l'argent public, l'espace et l'environnement pour un projet dépassé ? - alors que d'autres solutions existent pour répondre aux besoins. Nous demandons à être écoutés, pour un projet partagé par tous.

A VIVRE, À FAIRE … AVEC « LA VOIX DE LA ROUTE 704 »

Notre objectif : obtenir un aménagement de la RD 704, sur la Commune du Vigen :
- qui apporte plus de Sécurité à l'ensemble des usagers, notamment aux habitants des villages et du bourg.
- et qui protège notre Environnement et les écosystèmes.

Le projet actuel de créneau de dépassement et de création de routes nouvelles dans la campagne, avec des carrefours dangereux, ne remplit pas cet objectif.
Si vous pensez, vous aussi, que le projet en préparation, depuis maintenant 15 ans, ne répond pas aux besoins d'aujourd'hui, car :
- les besoins de tous les usagers doivent être appréciés plus finement,
- les mobilités sont désormais différentes ;
- il est nécessaire de concilier sécurité, santé, économie et environnement,
- l'argent public ne doit pas être gaspillé,
- il est important de réaliser des projets qui incluent tous les habitants dans une dynamique partagée ;

Alors nous vous donnons la possibilité de vous exprimer. Plusieurs choix :
Contactez-nous pour savoir où en est le projet et quelles sont les modifications proposées par l'association.
Envoyez-nous vos remarques, vos propositions, vos idées.
Adhérez à l'association.
Nous sommes votre relais et votre voix !

d'info - Pour nous contacter :
« La Voix de la Route 704 »
2 chemin de Villeneuve - 87110 Le Vigen
Mail : lavoixdelaroute704@gmail.com
et olga.radw@gmail.com
Tél : 07 62 03 47 19

LOISIRS FORM'

Loisirs Form' fête ses 30 ans dans un contexte « formidable que nous partageons tous » .
Dans un esprit amical et convivial, notre association propose des activités sportives et ludiques pour un coût modéré.
Les 2 sections (Initiation à la Danse et Stretching) connaissent un succès qui ne se dément pas, d'année en année, exception faite pour la reprise de septembre.
Au vu du contexte mondial les adhérents se font plus rares en présentiel mais nous assurent toujours de leur soutien.
➡ La section «Initiation à la danse» s'adresse à des enfants à partir de 5 ans qui découvrent ainsi les bases de cette discipline avec une pédagogie ludique, et pourront plus tard s'orienter selon leur goût plus personnel : Classique, Jazz, Moderne...
➡ La section stretching s'adresse plutôt à des adultes ; c'est une gymnastique douce basée sur les étirements, idéale pour combattre stress et fatigue, (très recommandée en ce moment) et complément indispensable à bien d'autres sports. Cette discipline convient également aux adolescents.

Les cours sont assurés par des intervenants diplômés, à la salle polyvalente. Une séance d'essai gratuite est toujours proposée.
- le mercredi à 18h30 ou vendredi à 10h15 pour le stretching,
- le mercredi à 14h30 pour la danse,

d'info : loisirsform@gmail.com
Lydie Lagarde (Présidente) - Tél. 06 25 65 41 95
Anne Marie Biojout (Secrétaire), Geneviève Fondaneche (Trésorière)

AAPPMA VIENNE-BRIANCE

L'année 2020 se termine comme elle a commencé, avec la menace de la covid 19. Le confinement a commencé deux jours après l'ouverture de la pêche à la truite. Heureusement les deux mois de confinement terminés nous avons pu, avant les grosses chaleurs déverser les 500 kgs de truites portions, de quoi satisfaire tous les pêcheurs. Malgré la sécheresse la Briance n'a pas trop souffert et en septembre il restait encore quelques truites.
En septembre, quelques bénévoles se sont retrouvés pour nettoyer le ruisseau du Ribardy dans la traversée du bourg. Merci à eux et merci à la municipalité qui a mis du personnel et du matériel pour évacuer les branches et ronces que nous avions coupées.
En octobre nous avons déversé 1000 truitelles fario de souches Haute-Vienne. Si les pêcheurs sont sérieux et respectueux de la réglementation, nous pouvons espérer avoir de beaux spécimens d'ici trois ans.
Nous devions renouveler le conseil d'administration au cours du troisième trimestre 2020, comme toutes les AAPPMA de France. En raison du risque sanitaire dû au covid le ministère de l'environnement a repoussé ce renouvellement au troisième trimestre 2021.
➡ **Je renouvelle mon appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans le fonctionnement de notre association.**
Prenez soins de vous.

d'info :
Michel.pestourie0543@orange.fr
06 20 25 35 36

ASSOCIATION SOUFFLE DE VIE

La société traverse une période de profonde confusion, les repères si bien établis viennent de voler en éclats ! Alors, comment traverser, pas à pas, avec conscience ce grand chamboule tout ?
La méditation de pleine conscience nous apprend et nous aide à avoir l'esprit pleinement attentif.
Concrètement, il s'agit de pratiques conscientes (en mouvements ou en statiques) qui nous entraînent à être présent à ce que l'on est en train de vivre, à ne plus avoir la tête ailleurs pour pouvoir se relier aux sensations, aux émotions et aux pensées dans l'instant présent.
D'intégrer dans notre conscience, cette triade « corps, émotions, pensées » peut être particulièrement précieux dans cette période de confinement covid-19. Cette prise de conscience nous permet ainsi de ne pas rester piéger dans nos boucles ruminatives et nos scénarios anxiogènes.
La pratique méditative de pleine conscience développe progressivement, en chacun d'entre nous, la maîtrise de l'attention, du stress et renforce la concentration, la mémoire, la patience et la confiance.
Sous l'influence de cette période troublée, nos enfants peuvent manifester des signes d'inquiétudes. Parfois chez eux, la rumination mentale se traduit par une peur de l'endormissement ou des réveils nocturnes.
➡ Alors, pour les petits ou les plus grands, nous vous partageons un exercice. Cette méditation a pour objectif d'entraîner le déplacement volontaire de l'attention dans le corps afin d'assouplir le cercle vicieux de la peur et des ruminations.
Découvrez la méditation de la coccinelle : Imaginez une petite coccinelle qui va visiter votre corps, vous allez la suivre en ressentant les parties de votre corps qu'elle touche. Elle va s'envoler vers votre pied gauche et atterrit sur votre gros orteil gauche. Elle dévale maintenant tous les orteils. Elle se promène sur votre pied. Que sentez-vous dans votre pied gauche ? Des fourmillements ? Des chatouilles ? Des picotements ? Peut-être tout à fait autre chose ou bien même rien et c'est tout à fait ok ! Soyez juste curieux des sensations ou de leur absence, rien de plus. Juste être présent et attentif à la promenade de la coccinelle !
Maintenant la coccinelle remonte le long de la cuisse… ressentez bien votre cuisse gauche…
Puis elle s'envole vers le pied droit… et ainsi vous poursuivez votre voyage avec curiosité et bienveillance progressivement dans tout le corps.
Très régulièrement vous pourrez noter que votre attention s'est déplacée involontairement et c'est normal. Quand cela se produira, simplement, revenez vers la partie du corps où vous étiez en exploration consciente et reconnectez vous à la promenade de la coccinelle.

d'info : L'équipe de bénévoles : Sandrine Collet, M. France Delage Tél. 07 67 01 98 63
www.souffledevie.weebly.com

Souffle de Vie 87
Méditation de Pleine Conscience

L'USSV

L'USSV compte environ 140 licenciés et l'association répartit ses activités du lundi au dimanche sur les terrains de Solignac et du Vigen afin de permettre à chacun de pratiquer son activité favorite : le football.
Une nouvelle équipe dirigeante s'est engagée au service de l'USSV afin de

faire vivre le club dans ce contexte difficile, nous obligeant à être inventifs et innovants. Pour cela, une cagnotte participative a été mise en place afin de compenser les non-rentrées financières liées à la fermeture de la buvette et l'annulation des évènements (tournois, soirées,…). Une vente de gourdes personnalisées aux couleurs du club a été mise en place pour tous les adhérents. La refonte de notre site internet afin de fluidifier la communication « à distance » (https://www.ussolignaclevigen.fr) et diverses actions doivent voir le jour courant de la saison.
Toutes ces idées vont nous permettre, nous l'espérons, de faire vivre le club de manière « relativement » normale, avec :
- 1 soirée durant la saison ;
- L'arbre de noël pour les enfants qui devient une institution depuis plusieurs années ;
- Le traditionnel tournoi des catégories U6 à U13 les 30 avril et 1 mai 2021
- Et enfin, clôturer avec l'anniversaire des 100 ans du club le 12/06/2021.
➡ L'USSV est un club de foot mais c'est avant tout une association locale. Nous nous attachons à proposer une activité sportive mais aussi et surtout un espace où il fait bon passer du temps dans

une ambiance chaleureuse et amicale. Pour cela, nous avons besoin de vous ! Quels que soient votre savoir-faire, vos envies, venez les partager avec nous ! Nous avons besoin de bénévoles, de joueurs et joueuses dans toutes les catégories pour continuer à faire vivre et à dynamiser notre structure. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !
Amitiés sportives

d'info : Benoît TREUIL - Président de l'USSV
ussv87@gmail.com - www.ussolignaclevigen.fr

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Le Judo Club Val de Briance a repris ses activités à la rentrée scolaire non sans beaucoup d'appréhension.
Dès la rentrée sportive, le bureau a mis tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous ses licenciés pour la mise en place des règles sanitaires (rencontre des deux équipes municipales afin de déployer les éléments nécessaires pour appliquer les gestes barrières). Achat de produit, prise de température, relevé des enfants présents… et bien entendu le nettoyage des surfaces des tatamis aération des locaux entre chaque cours. De ce fait une nouvelle organisation des cours a été mise en place. Afin que les licences prises par les parents garantissent aussi les gestes barrières, des plages horaires ont été mises en place.
Malheureusement l'annonce du reconfinement, a été très mal vécu. Les clubs amateurs sont au niveau du tissu social le socle même de l'épanouissement des enfants. Que dire que sur le fait que les enfants font du sport à l'école… et que notre club a mis en place des mesures barrières !!!! et ne peut vivre…. quelles seront les conséquences sur les clubs amateurs !!!!
Nous avons proposé aux mairies que Gaylord, notre entraîneur, assure au moment de la garderie des mini-entraînements pour, à la fois maintenir l'équilibre sportif de nos licenciés, mais aussi donner la possibilité à d'autres de connaître ce sport. Nous tenons à féliciter CHLOE BROUILLAUD pour ses magnifiques performances : 3ème au niveau Nouvelle Aquitaine dans la catégorie minime lui permettant ainsi d'être qualifiée pour les FRANCE MINIMES. Cette ancienne judokate est revenue à son club de cœur avec son frère... tous les deux s'entraînent sur le pôle espoir de Limoges. Chloé quant à elle a rejoint l'AJL (dont nous sommes club partenaire). Nous tenons à remercier Mme …. qui a fait un don au club pour que ces deux athlètes puissent s'entrainer sur cette structure.
Malheureusement le tournoi national n'a pu avoir lieu... Madame COVID !!!!!! Mais nous sommes tous persuadés que CHLOE et BASTIAN nous réservent de belles surprises.
Nous attendons aussi de nos cadets à minima 2 ceintures noires avant la fin de l'année sportive. Nous espérons tous reprendre très vite...
Le JCVB a toujours su amener des judokas à de très bons niveaux. Nous avons actuellement une pépinière de jeunes filles prêtes aussi à faire briller le club (LILOU, LYA, EMY, MYA, LILY ROSE, NINA…).
Mais nous pensons aussi à PAUL, TIMOTHEE, MARTIN, JEAN, BAPTISTE, MATTHIAS, EWEN… qui eux aussi nous montrent leur envie de pratiquer le judo. Mais aussi à tous les petits nouveaux les micro-poussins (4 et 5 ans). FARES, LILIAN, NOAH….
Nous tenons à rappeler les bienfaits du sport sur tous… mais aussi les valeurs engendrées par le judo… la politesse, le respect, la sincérité, le courage, le contrôle de soi, la modestie, l'honneur et l'amitié.
Nous espérons tous reprendre très vite...
Dans le contexte actuel de pandémie, d'attentat il nous semble bon de rappeler certains fondamentaux, comme ci-après.

d'info : judovaldebriance@gmail.com
Tél. 06 85 39 20 12

JIGORO KANO
UN PEU D'HISTOIRE :
LE JUDO PLUS QU'UN SPORT :
« Le mot « judo » est composé de deux idéogrammes d'origine chinoise « ju » signifiant « souplesse » et « do » signifiant « voie ». Le judo est donc littéralement « la voie de la souplesse »
Le judo est certainement le plus célèbre des arts martiaux. Depuis la création de la méthode fondée par JIGORO KANO (maître japonais concepteur de la culture du judo en occident) et l'enseignement de ses principes essentiels, le judo véhicule des idées de progrès tout en s'efforçant d'éveiller les consciences.
Nous pouvons donc penser que nous sommes devant le remarquable exemple d'une transmission descendant directement de la méthode originelle du créateur. C'est en tout cas la revendication historique et symbolique de l'unité individuelle, nourrissant l'utopie » entraide et prospérité mutuelle » pour faire vivre dans nos dojos avec pour ambition légitime de vouloir participer à l'amélioration de la société.
L'idéologie existe bien et correspond à celle de la philosophie de JIGORO KANO que l'on peut qualifier d'humaniste. En cela, à travers la découverte d'autres personnes, le partage du savoir, l'apport de nouvelles connaissances, nous apprenons à mieux nous connaître. Ainsi nous accumulons du vécu, des histoires, tout en partageant des moments de relations interactives.
Passer du temps ensemble nous aide à tisser du lien qui nous rend ainsi plus solidaire. Nous pouvons alors parler de l'éthique de la rencontre de l'autre »
Extrait de « culture judo pour tous » Ligue Nouvelle aquitaine.

AGENDA 1ER SEMESTRE 2021
ÇA BOUGE AU VIGEN !

Ces événements sont indiqués à titre d'information, sous réserve de modifications.

19 DÉC. 2020	Marché de bouche exceptionnel
5 JANV. à 18H30	Vœux du Conseil Municipal aux administrés - Salle polyvalente
10 JANV.	Thé dansant organisé par l'AAPPMA Vienne-Briance
27 FÉV.	Loto organisé par le Comité des fêtes
28 FÉV.	Spectacle de magie LES GALOUPIOTS
19 MARS à 18H30	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
EN MARS	Concours de belote organisé par l'Amicale bouliste Solignac Le Vigen
10 AVRIL	Notes gourmandes CRESCENDO
11 AVRIL	Randonnées vtt et pédestres organisées par le Comité des fêtes
25 AVRIL	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
EN MAI	Concours de pétanque organisé par l'Ass. Intercommunale de Chasse Agréée
1ER MAI	Foire artisanale et vide-greniers organisés par le Comité des fêtes
1ER MAI	Tournoi annuel de football organisé par l'USSV Solignac
8 MAI	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
27 MAI	Journée nationale de la Résistance
29-30 MAI	Spectacle à la salle polyvalente organisé par le Club de l'Amitié
8 JUIN	Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
18 JUIN	Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940
19-20 JUIN	Audition de l'école de musique
EN JUIN	Fête foraine et foire gourmande organisées par le Comité des fêtes
EN JUIN	Concours de pétanque organisé par par l'Amicale bouliste Solignac Le Vigen
EN JUIN	Séjour sur l'île d'Oléron organisé par le Club de l'Amitié
EN JUIN	Fête des 100 ans de l'USSV Solignac

En pratique !

AGENCE POSTALE
Le lundi : 13h50-16h15
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 13h50-16h15
Le samedi : 9h-12h
Tél. 05 55 30 80 19

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL
Lundi, mardi, vendredi : 16h-18h30 (18 h en hiver).
Mercredi : 9h30-11h30 /14h-18h.
Samedi : 10h-12h
Tél. 05 55 00 53 73
www.mediatheque.le-vigen.fr
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

LOCATION DES SALLES
Grande salle du Centre Culturel Polyvalent :
Capacité 200 pers. max.
Tarif commune : 250 € + 60 € pour la cuisine.
Tarif hors commune : 400€ + 60 € pour la cuisine. Chèques de caution : ménage (125 €) + dégradation (500 €)
Foyer des jeunes :
Capacité : 30 pers. max. Tarif commune : 50 €.
Tarif hors commune : 100 €. Chèque de caution : ménage + dégradation (125 €)
Informations et réservation en mairie

BORNES À VERRE
Leycuras : entrée du lotissement.
Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.
Bourg : parking en face de la Place-de-la-Briance*.
Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.
Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.
Boissac : à proximité de l'abri bus, à l'embranchement du chemin des Vergnades

BORNES À TEXTILE
Bourg : parking en face de la Placede-la-Briance*.

ENCOMBRANTS
Ramassage, à domicile, une fois par semestre : 2e mardi de juin et de décembre. Inscription en mairie au plus tard la semaine précédente.
Prochaines collectes : 9 décembre 2020

DÉCHETTERIE
La plus proche : avenue Kennedy à Limoges.
N° vert : 0 800 86 11 11

DÉCHETS MÉNAGERS
- Déchets ménagers non recyclables
  Poubelle verte : le lundi après-midi
- Déchets ménagers recyclables
  Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires.

La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole
www.agglo-limoges.fr
Les collectes ne sont pas organisées les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet et 25 décembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE & COMMERCES
Tous les dimanches matins de 8h à 13h.
Place de la Briance.

** Installation prochaine derrière la salle polyvalente.*

Consommer local : Au vigen, c'est possible !

Le Vigen est une commune vivante, avec des commerces et des producteurs dynamiques qui proposent des produits et des services de qualité. N'hésitez pas à y faire vos achats quotidiens !

COMMERCES
Boucherie De La Briance | 05 55 09 88 57 | Place de la Briance
Le Café Crème | 05 55 58 87 31 | Place de la Briance
Le P'ti Resto | 05 55 58 87 31 | Place de la Briance
Carrefour Express | 05 55 90 64 54 | Place de la Briance
Boulangerie Firmin | 05 55 00 69 05 | Place de la Briance
Coiff&Co | 05 55 09 88 52 | Place de la Briance
Coupes En Couleurs | 05 55 00 41 51 | 8 Rue Lucien Pouret
La Petite Ferme | 05 55 31 92 51 | Le Bas Faure
Institut de beauté Marie Pierre | 06 81 98 45 84 | Rue Lucien Pouret
Vestiboutique | 1 Avenue Frédéric le Play
Comme A La Maison | 06 27 63 60 54 | 3 Avenue Frédéric le Play

MARAÎCHERS
Quentin Aubisse | 07 61 14 79 38 | Domaine de Ligoure
Christine Blancher | 06 65 43 70 07 | La Tuillerie des Vergnes
Michel et Murielle Coudert | 06 22 35 08 35 | Narbonais
EARL Farnier | 05 55 30 14 67 | 3 Chemin de l'Age

FROMAGES ET YAHOURTS
Ferme de la Boufferie | 06 78 45 27 29 | Domaine de Ligoure

VIANDES ET VOLAILLES
Laurent Blancher | 06 14 71 53 05 | La Tuillerie des Vergnes
Ferme de la Boufferie | 06 78 45 27 29 | Domaine de Ligoure
Julien Dupont | 06 81 55 25 21 | Les Palennes de Ligoure
Thibault Nouaillas | 06 22 31 80 62 | Bas Ligoure
La Poulette Dorée | 06 63 32 62 18 | 06 50 79 96 90 | Le Petit Reynou

SERVICES
Thélem assurances | 06 76 30 66 00 | 20 Avenue Frédéric le Play
Garage Automobile
1,2,3 AutoService | 05 55 00 51 24 | 30 avenue du Viaduc

mairie le Vigen

MAIRIE DU VIGEN
1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
Tél. 05 55 00 51 17

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

mairie-le-vigen@orange.fr
www.levigen.fr
@levigencommune